Assemblée générale de parents



Mercredi 13 septembre 2023 19 h Local d'anglais de l'École Mgr-Boucher

Procès-verbal

- 1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue par M^{me} Daisy Lagacé.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par : Véronique Caron Appuyé par : Valérie Dionne

- 3. Présentation des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Daisy Lagacé)
- 4. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2022

Proposée par : Valérie Dionne Appuyé par : Chantal Landry

- 5. Présentation du rapport du conseil d'établissement par la présidente (Daisy Lagacé)
- 6. Élection de 3 représentants pour une durée de deux ans

Membres élus en septembre 2022 pour 2 ans :

Amélie Martin Véronique Caron Caroline Ouellet

Membres sortants et rééligibles :

Mélissa Bossé est absente. Daisy Lagacé accepte un mandat de 2 ans. Valérie Dionne accepte un mandat de 2 ans.

> <u>Présidente d'élection</u> : Chantal Pelletier Proposée par : Geneviève Lévesque

Appuyée par : Amélie Martin

Secrétaire d'élection : Geneviève Lévesque

Proposée par : Chantal Pelletier Appuyée par : Amélie Martin

Ouverture des mises en candidature

1. Chantal Landry

Proposée par : Daisy Lagacé Appuyée par : Valérie Dionne

2. Amélie Chénard

Proposée par : Véronique Caron Appuyée par : Daisy Lagacé

3. Marie-Camille Ruel

Proposée par : Daisy Lagacé Appuyée par : Amélie Martin

Fermeture des mises en candidature

Proposée par : Céline Langlais Appuyée par : Valérie Dionne

Acceptation ou refus en commençant par la dernière proposition

3. Marie-Camille Ruel	accepte refuse	\Box
2. Amélie Chénard	accepte refuse	☑
I. Chantal Landry	accepte refuse	

Il est proposé que M^{me} Chantal Landry et M^{me} Céline Langlais prennent les postes de représentantes de la communauté.

Proposée par : Céline Langlais Appuyée par : Amélie Martin

Membres élus: Amélie Chénard

7. Nomination d'un représentant au comité de parents

Amélie Martin Substitut : Véronique Caron Proposée par : Geneviève Lévesque

Appuyée par : Daisy Lagacé

8. Formation d'un O.P.P. (Organisme de participation des parents) pour chacune des écoles

M^{me} Chantal explique le fonctionnement et les besoins d'un O.P.P.

Le rôle des parents dans l'organisme est fort important. Les membres se rencontrent de manière ponctuelle afin de répondre aux besoins qui surviennent en cours d'année. Par exemple, avant l'Halloween, le comité se rencontre pour établir les activités et les besoins des classes. Tout au long de l'année, l'équipe-école peut faire appel au comité pour bénéficier de leur aide précieuse. Malgré cela, le comité peut aussi en tout temps proposer de nouvelles idées.

Les parents présents souhaitent y participer.

Ainsi, une invitation sera envoyée par les écoles via Nos Actualités du mois d'octobre et via Facebook et Class Dojo.

9. Tirage

Le tirage de 8 prix de présence d'une valeur de 50 \$ chacun (1 coupon/famille) à déduire sur le coût de la facture de matériel chargé aux parents. Le tirage est fait à l'aide d'une plateforme web de tirage au sort :

- M^{me} Daisy Lagacé pour l'École Mgr-Boucher
- M^{me} Amélie Martin pour l'École St-Louis
- M^{me} Geneviève Lévesque pour l'École St-Louis
- M^{me} Valérie Dionne pour l'École St-Louis
- Mme Chantal Landry pour l'École Mgr-Boucher
- M^{me} Amélie Chénard pour l'École Mgr-Boucher
- M^{me} Marie-Camille Ruel pour l'École Mgr-Boucher
- M^{me} Véronique Caron pour l'École Saint-Bruno

Lien tirage: http://my2lbox.com/fr/tirage-au-sort-liste#bloc-resultat

10. Période de questions

Aucune question.

11. Levée de la séance à 19 h 46

proposée par Geneviève Lévesque appuyée par Amélie Martin